Pêche hauturière

Régulation

Pêche hauturière - Aide à la consolidation de la filière pêche

Consolider le coût de production au "cul du bateau".

Modalités de l'aide

Convention Agence rurale/bénéficiaire

Aide "aux jours de mer", pour les marées réalisées dans la Zone Économique Exclusive de la Nouvelle-Calédonie, afin de consolider le prix de revient des produits hauturiers "au cul du bateau" qui dépend de plusieurs variables non maîtrisables par les pêcheurs (notamment le cours du carburant)

Pièces justificatives à fournir

Document récapitulant mensuellement le nombre de jours de mer des différents navires - fourni par le service du parc naturel de la mer de corail et de la pêche

Date limite de reception : 12 décembre 2025

Théau GONTARD

Chargé de mission



% 260960



contact@agencerurale.nc